

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de préparation 04-juil.-2017 Date de révision 09-févr.-2024 Numéro de révision 6

# SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

# 1.1. Identificateur de produit

Description du produit: Aliquat® 336TG

Cat No.: 463570000; 463570010; 463570025; 463572500

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Substances chimiques de laboratoire.

Secteur d'utilisation SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en

préparations sur sites industriels

Catégorie de produit PC21 - Substances chimiques de laboratoire

Catégories de processus PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance

l'environnement(utilisation d'intermédiaires)Utilisations déconseilléesPas d'information disponible

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

### Société

# Entité de l'UE / nom commercial

Thermo Fisher Scientific

Janssen Pharmaceuticalaan 3a, 2440 Geel, Belgium

# Entité britannique / nom commercial

Fisher Scientific UK Bishop Meadow Road,

Loughborough, Leicestershire LE11 5RG, United Kingdom

Distributeur suisse - Fisher Scientific AG

Neuhofstrasse 11, CH 4153 Reinach

Tél: +41 (0) 56 618 41 11 e-mail - infoch@thermofisher.com

Adresse e-mail begel.sdsdesk@thermofisher.com

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

24 heures sur 24 et 7 jours sur

Pour la Belgique Numéro d'urgence 070 245 245. (24h/7j)

Pour obtenir des informations aux États-Unis, appelez le : 001-800-227-6701 Pour obtenir des informations en Europe, appelez le : +32 14 57 52 11

Numéro d'appel d'urgence en Europe : +32 14 57 52 99 Numéro d'appel d'urgence aux États-Unis : 201-796-7100

ACR46357

Aliquat® 336TG

Date de révision 09-févr.-2024

Numéro d'appel CHEMTREC aux États-Unis: 800-424-9300 Numéro d'appel CHEMTREC en Europe : 703-527-3887

### Pour les clients en Suisse:

Tox Info Suisse Numéro d'urgence : 145 (24h)

Tox Info Suisse: +41-44 251 51 51 (Numéro d'urgence depuis l'étranger)

Chemtrec (24h) Sans frais: 0800 564 402 Chemtrec Local: +41-43 508 20 11 (Zurich)

# **SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008

# **Dangers physiques**

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

### Dangers pour la santé

Toxicité aiguë par voie orale

Corrosion/irritation cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Toxicité pour la reproduction

Organe cible spécifique en cas de toxicité - (exposition répétée)

Catégorie 3 (H301)

Catégorie 1 C (H314)

Catégorie 1 (H318)

Catégorie 1 B (H360FD)

Catégorie 2 (H373)

### **Dangers pour l'environnement**

Toxicité aquatique aiguë Catégorie 1 (H400)
Toxicité aquatique chronique Catégorie 1 (H410)

Texte intégral des Mentions de danger; voir la section 16

# 2.2. Éléments d'étiquetage



# Mention d'avertissement

# Danger

### Mentions de danger

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H360FD - Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Liquide combustible

### Conseils de prudence

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Aliquat® 336TG Date de révision 09-févr.-2024

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher

# Supplémentaires Étiquetage à l'UE

Réservé aux utilisateurs professionnels

### 2.3. Autres dangers

De substance ne pas considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT) / très persistante ni très bioaccumulable (vPvB)

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

# SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2. Mélanges

Composant	Numéro CAS	N° CE	Pour cent en poids	CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008
Quaternary ammonium compounds, tri-C8-10-alkylmethyl, chlorides	63393-96-4	EEC No. 264-120-7	>75	Skin Corr. 1C (H314) Eye Dam. 1 (H318) Acute Tox. 3 (H301) STOT RE 3 (H373) Repr. 1B (H360FD) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)
Octane-1-ol	111-87-5	EEC No. 203-917-6	1-7	Eye Irrit. 2 (H319) Aquatic Chronic 3 (H412)
1-Decanol	112-30-1	EEC No. 203-956-9	0-7	Eye Irrit. 2 (H319) Aquatic Chronic 3 (H412)
Amines, tri-C8-10-alkyl	68814-95-9	EEC No. 272-347-8	0-3	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Repr. 1B (H360FD) STOT RE 1 (H372) Aquatic Chronic 2 (H411)

Composant	Limites de concentration spécifiques (SCL)	Facteur M	Notes sur les composants
Quaternary ammonium compounds, tri-C8-10-alkylmethyl, chlorides	-	10	-

Composants	No REACH.	
Quaternary ammonium compounds,	01-2119982988-08	
tri-C8-10-alkylmethyl, chlorides		

Texte intégral des Mentions de danger; voir la section 16

# **SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

### 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Consulter

immédiatement un médecin.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au

moins 15 minutes. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment

à l'eau et consulter un médecin.

Contact cutané Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter

Aliquat® 336TG Date de révision 09-févr.-2024

immédiatement un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

**Inhalation** En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Ne pas pratiquer le

bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve anti-retour, ou autre dispositif médical respiratoire approprié. Transporter la victime à l'air

frais. Consulter immédiatement un médecin.

**Protection individuelle du personnel** Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures **de premiers secours** de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. Les symptômes de surexposition peuvent inclure céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements: Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: En cas d'ingestion, entraîne un œdème sévère, des lésions sévères des tissus fragiles et un danger de perforation

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

# **SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### 5.1. Moyens d'extinction

### Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO2), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools. Un brouillard d'eau peut être utilisé pour refroidir les récipients fermés.

# Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucune information disponible.

# 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses. Matière combustible. Les récipients peuvent exploser en cas d'échauffement. Ne pas laisser les eaux de ruissellement de lutte contre l'incendie pénétrer les égouts ou les cours d'eau.

# Produits dangereux résultant de la combustion

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

# 5.3. Conseils aux pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

# SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer les sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aliquat® 336TG Date de révision 09-févr.-2024

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Conserver dans des récipients fermés adaptés à l'élimination. Éliminer les sources d'ignition.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous chapitre 8 et 13.

# **SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuelle/un équipement de protection du visage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

# Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Lieu pour matière corrosive. Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Suisse - Stockage de substances dangereuses

Classe de stockage - SC 6.1 https://www.kvu.ch/fr/themes/substances-et-produits

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation en laboratoire

# SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

# Limites d'exposition

Liste source (s): **CH** - Le gouvernement suisse a établi une directive sur les valeurs limites pour les matériaux de travail qui est basée sur le règlement fédéral suisse « Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles ». Cette directive est administrée, révisée périodiquement et appliquée par la SUVA (Caisse nationale suisse d'assurance contre les accidents).

Composant	Italie	Allemagne	Portugal	Les Pays-Bas	Finlande
Octane-1-ol		TWA: 10 ppm (8			
		Stunden). AGW -			
		exposure factor 1			
		TWA: 54 mg/m <sup>3</sup> (8			
		Stunden). AGW -			
		exposure factor 1			
		TWA: 10 ppm (8			
		Stunden). MAK can			
		occur as vapor and			
		aerosol at the same			
		time			

# Aliquat® 336TG

Date de révision 09-févr.-2024

	TWA: 54 mg/m³ (8 Stunden). MAK can occur as vapor and aerosol at the same time Höhepunkt: 10 ppm Höhepunkt: 54 mg/m³	
1-Decanol	TWA: 10 ppm (8 Stunden). AGW - exposure factor 1 TWA: 66 mg/m³ (8 Stunden). AGW - exposure factor 1 TWA: 10 ppm (8 Stunden). MAK can occur as vapor and aerosol at the same time TWA: 66 mg/m³ (8 Stunden). MAK can occur as vapor and aerosol at the same time TWA: 66 mg/m³ (8 Stunden). MAK can occur as vapor and aerosol at the same time Höhepunkt: 10 ppm Höhepunkt: 66 mg/m³	

Composant	Autriche	Danemark	Suisse	Pologne	Norvège
Octane-1-ol			STEL: 20 ppm 15		
			Minuten		
			STEL: 106 mg/m <sup>3</sup> 15		
			Minuten		
			TWA: 20 ppm 8		
			Stunden		
			TWA: 106 mg/m <sup>3</sup> 8		
			Stunden		
1-Decanol			STEL: 10 ppm 15		
			Minuten		
			STEL: 66 mg/m <sup>3</sup> 15		
			Minuten		
			TWA: 10 ppm 8		
			Stunden		
			TWA: 66 mg/m <sup>3</sup> 8		
			Stunden		

Composant	Bulgarie	Croatie	Irlande	Chypre	République tchèque
Octane-1-ol	TWA: 10.0 mg/m <sup>3</sup>				
1-Decanol	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>				

Composant	Lettonie	Lituanie	Luxembourg	Malte	Roumanie
Octane-1-ol	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> IPRD			Skin notation
					TWA: 28 ppm 8 ore
					TWA: 150 mg/m <sup>3</sup> 8 ore
					STEL: 47 ppm 15
					minute
					STEL: 250 mg/m <sup>3</sup> 15
					minute
1-Decanol	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> IPRD			TWA: 15 ppm 8 ore
	_				TWA: 100 mg/m <sup>3</sup> 8 ore
					STEL: 30 ppm 15
					minute
					STEL: 200 mg/m <sup>3</sup> 15
					minute

Composant	Russie	République slovaque	Slovénie	Suède	Turquie
Octane-1-ol	MAC: 10 mg/m <sup>3</sup>		TWA: 106 mg/m³ 8 urah TWA: 20 ppm 8 urah STEL: 20 ppm 15 minutah STEL: 106 mg/m³ 15 minutah		
1-Decanol	MAC: 10 mg/m <sup>3</sup>				

Aliquat® 336TG Date de révision 09-févr.-2024

I .		I .
I .		I .

### Valeurs limites biologiques

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

# Les méthodes de surveillance

EN 14042:2003 Identificateur de titre : Atmosphères de lieu de travail. Manuel d'application et d'utilisation de procédures d'évaluation de l'exposition à des agents chimiques et biologiques.

# Niveau dérivé sans effet (DNEL) / Niveau d'effet minimal dérivé (DMEL)

Ouvriers; Voir le tableau pour les valeurs

Component	Effet aigu local	Effet aigu systémique	Les effets chroniques	Les effets chroniques
	(Dermale)	(Dermale)	local (Dermale)	systémique (Dermale)
Octane-1-ol			DNEL = 190µg/cm2	DNEL = 50mg/kg
111-87-5 ( 1-7 )				bw/day
1-Decanol			DNEL = 190µg/cm2	DNEL = 250mg/kg
112-30-1 ( 0-7 )				bw/day
Amines, tri-C8-10-alkyl				DNEL = 0.17mg/kg
68814-95-9 ( 0-3 )				bw/day

Component	Effet aigu local (Inhalation)	Effet aigu systémique (Inhalation)	Les effets chroniques local (Inhalation)	Les effets chroniques systémique (Inhalation)
Quaternary ammonium compounds, tri-C8-10-alkylmethyl, chlorides 63393-96-4 ( >75 )				DNEL = 0.42mg/m <sup>3</sup>
Octane-1-ol 111-87-5 ( 1-7 )			DNEL = 106mg/m <sup>3</sup>	DNEL = 176mg/m <sup>3</sup>
1-Decanol 112-30-1 ( 0-7 )			DNEL = 129mg/m <sup>3</sup>	DNEL = 176mg/m <sup>3</sup>
Amines, tri-C8-10-alkyl 68814-95-9 ( 0-3 )				DNEL = 0.12mg/m <sup>3</sup>

# Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Voir les valeurs ci-dessous.

Component	Eau douce	Des sédiments d'eau douce	Eau intermittente	Micro-organismes dans le traitement	Des sols (agriculture)
0	DNEO 0.45/I	DNEO 0.00/l	DNEO 4.5/I	des eaux usées	DNEO 00/
Quaternary ammonium	PNEC = $0.15\mu g/L$	$PNEC = 0.63 \mu g/kg$	PNEC = 1.5µg/L	PNEC = 0.44mg/L	PNEC = 38ng/kg
compounds,		sediment dw			soil dw
tri-C8-10-alkylmethyl,					
chlorides					
63393-96-4 ( >75 )					
Octane-1-ol	PNEC = 0.1mg/L	PNEC = 1.6mg/kg			PNEC = 0.26mg/kg
111-87-5 ( 1-7 )		sediment dw			soil dw
1-Decanol	PNEC = 0.021 mg/L	PNEC = 3.2mg/kg			PNEC = 0.63 mg/kg
112-30-1 ( 0-7 )		sediment dw			soil dw
Amines, tri-C8-10-alkyl	PNEC = 0.032mg/L		PNEC = 0.032mg/L	PNEC = 100mg/L	PNEC = 0.78mg/kg
68814-95-9 ( 0-3 )					soil dw

Component	Eau de mer	Des sédiments	Eau de mer	Chaîne alimentaire	Air
		d'eau marine	intermittente		

Aliquat® 336TG

Date de révision 09-févr.-2024

Quaternary ammonium	PNEC = 15ng/L	PNEC = 63ng/kg	PNEC = $0.15\mu g/L$	PNEC = 1.66mg/kg	
compounds,		sediment dw		food	
tri-C8-10-alkylmethyl,					
chlorides					
63393-96-4 ( >75 )					
Octane-1-ol	PNEC = 0.01mg/L	PNEC = 0.16mg/kg			
111-87-5 ( 1-7 )		sediment dw			
1-Decanol	PNEC =	PNEC = 0.32mg/kg			
112-30-1 ( 0-7 )	0.0021mg/L	sediment dw			
Amines, tri-C8-10-alkyl	PNEC =		_		
68814-95-9 ( 0-3 )	0.0032mg/L				

# 8.2. Contrôles de l'exposition

# **Mesures techniques**

S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

# Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux Lunettes de protection (La norme européenne - EN 166)

Protection des mains Gants de protection

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	La norme européenne	Commentaires à gants
Caoutchouc nitrile Néoprène Caoutchouc naturel PVC	Voir les recommandations du fabricant	-	EÑ 374	(exigence minimale)

Protection de la peau et du corps

Vêtements à manches longues.

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

ajuste, utilis

À grande échelle / utilisation d'urgence

Utilisez un NIOSH / MSHA ou la norme européenne EN 136 appareil respiratoire approuvé si les limites d'exposition sont dépassées ou si des symptômes d'irritation ou d'autres ont de l'expérience

Type de filtre recommandé: Gaz et vapeurs organiques filtre Type A Marron conforme

au EN14387

À petite échelle / utilisation en laboratoire

Utilisez un NIOSH / MSHA ou la norme européenne EN 149:2001 appareil respiratoire approuvé si les limites d'exposition sont dépassées ou si des symptômes d'irritation ou d'autres ont de l'expérience

**Demi-masque recommandée: -** Valve filtrage: EN405; ou; Demi-masque: EN140; plus le

filtre, FR141

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la

Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux

Aliquat® 336TG Date de révision 09-févr.-2024

protection de l'environnement

souterraines. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

# **SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** Liquide

**Aspect** Jaune

Odeur

Seuil olfactif

Point/intervalle de fusion
Point de ramollissement
Point/intervalle d'ébullition

Léger/légère: ammoniaquée
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune information disponible

Inflammabilité (Liquide) Liquide combustible D'après les données d'essai

Inflammabilité (solide, gaz) Sans objet Liquide

Limites d'explosivité Aucune donnée disponible

Point d'éclair 77 °C / 170.6 °F Méthode - Aucune information disponible

Température d'auto-inflammabilité
Température de décomposition
pH

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune information disponible

Viscosité 1500 mPa.s @ 30°C

Hydrosolubilité Insoluble

Solubilité dans d'autres solvants Aucune information disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau)

Composant log Pow Quaternary ammonium compounds, 6.13

tri-C8-10-alkylmethyl, chlorides

 Octane-1-ol
 2.8

 1-Decanol
 4.5

 Amines, tri-C8-10-alkyl
 6.2

Pression de vapeur Aucune donnée disponible

Densité / Densité0.89Densité apparenteSans objet

Densité apparenteSans objetLiquideDensité de vapeurAucune donnée disponible(Air = 1.0)

Caractéristiques des particules Sans objet (liquide)

9.2. Autres informations

Propriétés explosives explosifs air / vapeur des mélanges possibles

# **SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

10.1. Réactivité

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Polymérisation dangereuse** Aucune information disponible.

**Réactions dangereuses** Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e).

Aliquat® 336TG Date de révision 09-févr.-2024

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

# **SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur le produit

a) toxicité aiguë;

Oral(e) Catégorie 3

Cutané(e)D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplisInhalationD'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

# Données toxicologiques pour les composants

Composant	DL50 oral	DL50 dermal	LC50 (CL50) par inhalation
Quaternary ammonium compounds,	300-2000 mg/kg	-	-
tri-C8-10-alkylmethyl, chlorides	223 mg/kg (Rat)		
Octane-1-ol	LD50 > 3200 mg/kg (Rat)	LD50 > 5 g/kg (Rabbit)	-
1-Decanol	LD50 = 4720 mg/kg (Rat)	LD50 = 3560 mg/kg ( Rabbit )	-
Amines, tri-C8-10-alkyl	LD50 = 5600 mg/kg (Rat)	-	-

b) corrosion cutanée/irritation cutanée;

Catégorie 1 C

 c) lésions oculaires graves/irritation Catégorie 1 oculaire;

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;

**Respiratoire**D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis **Peau**D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

e) mutagénicité sur les cellules germinales;

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

f) cancérogénicité;

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Aucune substance chimique cancérogène connue n'est contenue dans ce produit

g) toxicité pour la reproduction;

Catégorie 1B

Effets sur la reproduction

Peut altérer la fertilité. Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition

h) toxicité spécifique pour certains D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

unique;

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition

Catégorie 2

répétée;

Organes cibles Cœur.

Aliquat® 336TG Date de révision 09-févr.-2024

j) danger par aspiration; D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Symptômes / effets, aigus et différés

Les symptômes de surexposition peuvent inclure céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique. En cas d'ingestion, entraîne un œdème sévère, des lésions sévères des tissus fragiles et un danger de perforation.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Pertinentes pour l'évaluation des effets de la perturbation du système endocrinien pour la santé humaine. Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

# **SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

12.1. Toxicité Effets d'écotoxicité

Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Composant	Poisson d'eau douce	Puce d'eau	Algues d'eau douce
Quaternary ammonium compounds, tri-C8-10-alkylmethyl, chlorides	LC50: 0.1-1 mg/L 96h	EC50: 0.16 mg/L 48h (Daphnia magna)	
Octane-1-ol	LC50: 17.68 mg/L, 96h static (Oncorhynchus mykiss) LC50: 11.4 - 12.9 mg/L, 96h flow-through (Pimephales promelas)	magnay	
1-Decanol	Pimephales promelas: LC50=2.2-2.5 mg/L 96h	EC50: 11 mg/L, 24h (Daphnia magna) EC50: 3 mg/L, 48h (Daphnia magna)	

Composant	Microtox	Facteur M
Quaternary ammonium compounds, tri-C8-10-alkylmethyl, chlorides		10
Octane-1-ol	EC50 = 32.7 - 51.1 mg/L 48 h EC50 = 3.4 mg/L 5 min EC50 = 3.71 mg/L 30 min EC50 = 4.73 mg/L 15 min	
1-Decanol	EC50 = 1.31 mg/L 5 min EC50 = 1.47 mg/L 30 min EC50 = 8.83 mg/L 48 h	

# 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance** 

peuvent persister.

Dégradation dans l'usine de traitement des eaux usées

Contient des substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation Ce produit présente un potentiel élevé de bioconcentration

Composant	log Pow	Facteur de bioconcentration (BCF)
Quaternary ammonium compounds,	6.13	Aucune donnée disponible
tri-C8-10-alkylmethyl, chlorides		
Octane-1-ol	2.8	Aucune donnée disponible
1-Decanol	4.5	Aucune donnée disponible
Amines, tri-C8-10-alkyl	6.2	Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Improbable tout déversement de pénétrer dans le sol Le produit est insoluble et flotte sur

Aliquat® 336TG Date de révision 09-févr.-2024

> l'eau Mobilité peu probable dans l'environnement du fait de sa faible solubilité dans l'eau. Faible probabilité de mobilité dans l'environnement du fait de sa faible solubilité dans l'eau et de sa propension à se lier aux particules du sol

12.5. Résultats des évaluations PBT De substance ne pas considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT) / et vPvB très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Propriétés perturbant le

système endocrinien

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

12.7. Autres effets néfastes

Des polluants organiques

persistants

Potentiel de destruction de l'ozone Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance

Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance

# SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non

utilisés

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Déchets classés comme dangereux. Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux.

Éliminer conformément aux réglementations locales.

Eliminer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Emballages contaminés

D'après le Catalogue européen des déchets, les Codes de déchets ne sont pas spécifiques Le code européen des déchets

aux produits, mais aux applications.

**Autres informations** Ne pas entraîner vers les égouts. Les codes de déchets doivent être assignés par

l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Les quantités importantes affectent le pH et sont nocives pour les

organismes aquatiques. Eviter tout contact avec l'eau.

Ordonnance suisse sur les déchets L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales

en vigueur. Ordonnance sur la prévention et l'élimination des déchets (Ordonnance sur les

déchets, ADWO) SR 814.600

https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2015/891/fr

# **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

# IMDG/IMO

UN2922 14.1. Numéro ONU

14.2. Désignation officielle de Liquide corrosif, toxique, n.s.a.

transport de l'ONU

Quaternary alkyl ammonium salts Nom technique

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

Classe de danger subsidiaire 14.4. Groupe d'emballage Ш

6.1

ADR

UN2922 14.1. Numéro ONU

14.2. Désignation officielle de Liquide corrosif, toxique, n.s.a.

transport de l'ONU

Quaternary alkyl ammonium salts Nom technique

14.3. Classe(s) de danger pour le

Aliquat® 336TG Date de révision 09-févr.-2024

transport

Classe de danger subsidiaire 6.1 14.4. Groupe d'emballage III

IATA

**14.1. Numéro ONU** UN2922

**14.2. Désignation officielle de** Liquide corrosif, toxique, n.s.a.

transport de l'ONU

Nom technique Quaternary alkyl ammonium salts

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

Classe de danger subsidiaire 6.1

14.4. Groupe d'emballage III

14.5. Dangers pour l'environnement Dangereux pour l'environnement

Ce produit est un polluant marin selon les critères de l'IMDG/IMO

14.6. Précautions particulières à

Pas de précautions spéciales requises.

prendre par l'utilisateur

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de

Non applicable, les produits emballés

ľOMI

# **SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Inventaires internationaux

Europe (EINECS/ELINCS/NLP), Chine (IECSC), Taiwan (TCSI), Korea (KECL), Japan (ENCS), Japan (ISHL), Canada (DSL/NDSL), Australie (AICS), New Zealand (NZIoC), Philippines (PICCS). US EPA (TSCA) - Toxic Substances Control Act, (40 CFR Part 710)

Composant	Numéro CAS	EINECS	ELINCS	NLP	IECSC	TCSI	KECL	ENCS	ISHL
Quaternary ammonium	63393-96-4	264-120-7		-	X	X	KE-30035	-	-
compounds, tri-C8-10-alkylmethyl,									
chlorides									
Octane-1-ol	111-87-5	203-917-6	ı	ı	X	X	KE-26656	X	X
1-Decanol	112-30-1	203-956-9	1	-	X	X	KE-09483	X	X
Amines, tri-C8-10-alkyl	68814-95-9	272-347-8	-	-	Х	X	-	X	X

Composant	Numéro CAS	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	DSL	NDSL	AICS (Australie)	NZIoC	PICCS
Quaternary ammonium compounds, tri-C8-10-alkylmethyl, chlorides	63393-96-4	X	ACTIVE	Х	1	Х	Х	X
Octane-1-ol	111-87-5	X	ACTIVE	Х	-	X	X	Х
1-Decanol	112-30-1	Х	ACTIVE	Х	-	Х	Х	Х
Amines, tri-C8-10-alkyl	68814-95-9	X	ACTIVE	X	-	Х	-	-

**Légende:** X - Listé '-' - Not Listed **KECL** - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

# Autorisation/Restrictions selon EU REACH Sans objet

Composant	Numéro CAS	REACH (1907/2006) -	REACH (1907/2006) -	Règlement REACH (CE
		Annexe XIV - substances	Annexe XVII -	1907/2006) article 59 -
		soumises à autorisation	Restrictions applicables	Liste candidate des
			à certaines substances	substances extrêmement
			dangereuses	préoccupantes (SVHC)
Quaternary ammonium compounds,	63393-96-4	-	-	-
tri-C8-10-alkylmethyl, chlorides				

### Aliquat® 336TG

Date de révision 09-févr.-2024

Octane-1-ol	111-87-5	-	-	-
1-Decanol	112-30-1	-	-	-
Amines, tri-C8-10-alkyl	68814-95-9	-	-	-

# Seveso III Directive (2012/18/EC)

Composant	Numéro CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité
Quaternary ammonium compounds, tri-C8-10-alkylmethyl, chlorides	63393-96-4	Sans objet	Sans objet
Octane-1-ol	111-87-5	Sans objet	Sans objet
1-Decanol	112-30-1	Sans objet	Sans objet
Amines, tri-C8-10-alkyl	68814-95-9	Sans objet	Sans objet

Du règlement (UE) no 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux
Sans objet

Contient des composants qui répondent à une « définition » de substance per et polyfluoroalkyle (PFAS)? Sans objet

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

Prendre en compte la directive 94/33/CE concernant la protection des jeunes au travail

Prendre en compte la Dir 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

# Réglementations nationales

# Classification allemande WGK Classe of

Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 1 (auto-classification)

Composant	Classification d'Eau Allemande (AwSV)	Allemagne - TA-Luft classe
Octane-1-ol	WGK1	
1-Decanol	WGK1	

Composant	France - INRS (tableaux de maladies professionnelles)
Octane-1-ol	Tableaux des maladies professionnelles (TMP) - RG 84

### Réglementation suisse

Article 4 par. 4 de l'Ordonnance sur la protection des jeunes sur le lieu de travail (RS 822.115) et article 1 lit.f du règlement du DEFR sur les travaux dangereux et les jeunes (RS 822.115.2).

Prenez note de l'article 13 de l'ordonnance sur la maternité (RS 822.111.52) concernant les femmes enceintes et allaitantes.

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique / Rapports (CSA / CSR) ne sont pas nécessaires pour les mélanges

# **SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H360FD - Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus

Aliquat® 336TG Date de révision 09-févr.-2024

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### <u>Légende</u>

**CAS** - Chemical Abstracts Service

EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

TEOO Inventance chinois des substances chiniques existantes

ques ca

**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques,

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian

Inventory of Chemical Substances)

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

WEL - Limite d'exposition en milieu de travail

PBT - Persistante, bioaccumulable, toxique

**ACGIH** - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

DNEL - Dose minimale pour un risque acceptable RPE - Équipement de protection respiratoire LC50 - Concentration létale à 50% NOEC - Concentration sans effet observé

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

**IMO/IMDG** - International Maritime Organization/International Maritime Dangerous Goods Code

OECD - Organisation de coopération et de développement économiques ATE - Estimation de la toxicité aiguë

BCF - Facteur de bioconcentration (FBC)

TWA - Moyenne pondérée dans le temps

CIRC - Centre international de recherche sur le cancer

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

LD50 - Dose létale à 50%

section 8(b), inventaire

**EC50** - Concentration efficace 50% **POW** - Coefficient de partage octanol: eau **vPvB** - très persistantes et très bioaccumulables

ICAO/IATA - International Civil Aviation Organization/International Air Transport Association

**MARPOL** - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

ATE - Estimation de la toxicité aiguë COV - (composés organiques volatils)

Principales références de la littérature et sources de données

https://echa.europa.eu/information-on-chemicals

Fournisseurs fiche technique de sécurité, ChemADVISOR - LOLI, Merck index, RTECS

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

D'après les données d'essai

Dangers pour la santé Méthode de calcul
Dangers pour l'environnement Méthode de calcul

### Conseil en matière de formation

Formation de sensibilisation aux dangers chimiques, incluant l'étiquetage, les fiches de données de sécurité, l'équipement de protection individuel et l'hygiène.

Utilisation d'équipements de protection individuelle, concernant les bonnes pratiques de choix, la compatibilité, les délais de rupture, l'entretien, la maintenance, l'adaptation et les normes EN.

Premiers secours en cas d'exposition chimique, y compris l'utilisation de rince-œils et de douches de sécurité.

Formation à la réponse aux incidents chimiques.

Date de préparation04-juil.-2017Date de révision09-févr.-2024Sommaire de la révisionSans objet.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006. RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006.

Pour la Suisse - Erstellt nach den technischen Vorschriften nach Anhang 2 Ziffer 3 ChemV (SR 813.11 - Verordnung über den Schutz vor gefährlichen Stoffen und Zubereitungen).

Aliquat® 336TG Date de révision 09-févr.-2024

# Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité